

Mascaret et Soffer Avocats

02.11.2023 - 17:49 Uhr

Mascaret et Soffer Avocats allient leur expertise pour répondre aux nouvelles réalités des litiges complexes, internationaux

Paris, 2 novembre 2023 (ots/PRNewswire) -

Mascaret, leader de la communication d'affaire et Soffer Avocats, cabinet en contentieux des affaires fondé par Ron Soffer en 1994, crée une offre spécifique pour répondre aux nouvelles réalités des litiges complexes, internationaux.

Si les affaires et litiges internationaux sont de plus en plus fréquents, ils ont surtout changé tant dans leur nature que dans leur intensité. Avec le principe d'extraterritorialité devenu un élément de puissance économique, les litiges sont aujourd'hui plus complexes sur le plan juridique et plus violents dans l'arène médiatique. L'origine des litiges est parfois difficile à identifier et à isoler tant ils s'inscrivent dans un contexte géopolitique multipolaire, impliquant très souvent plusieurs systèmes de droit différents. Influencés par une opinion qui s'est érigée en vigie du comportement vertueux des entreprises, les litiges internationaux sont devenus une occasion de débats publics et un support de communication pour certaines parties-prenantes.

Cette offre propose donc aux entreprises et institutions internationales une gestion coordonnée du judiciaire, de la communication et du droit, permettant d'en maîtriser les impacts négatifs sur la continuité de l'entreprise.

Du préventif au curatif, cette offre est en mesure :

- D'apporter un diagnostic sur l'opinion publique et un avis juridique en amont aux entreprises,
- De participer à une stratégie globale, car les enjeux actuels nécessitent une réponse à la fois médiatique ainsi qu'un suivi juridique précontentieux et contentieux,
- D'anticiper les éventuelles difficultés susceptibles de surgir en émergeant de signaux dits faibles, en mettant en place des contre-mesures,
- De réduire le risque réputationnel et toute forme d'érosion de valeur d'entreprise en luttant contre l'installation d'une perception préjudiciable,
- De démultiplier les réponses devant la complexité croissante des affaires et les impératifs sociétaux,
- D'être un atout pour rassurer les dirigeants et les acteurs économiques, afin de leur garantir une meilleure efficacité et efficience.

L'intervention de Mascaret et de Soffer Avocats reposera sur des conventions d'honoraires librement négociées. Un premier avis sommaire, gratuit, pourra donner lieu au choix des conseils. Le Cabinet Soffer Avocats pourra proposer des interventions par lots et selon des barèmes horaires.

Barreau :

Les avocats du Cabinet Soffer sont inscrits aux Barreaux de Paris, New-York, Montréal, Bruxelles, Budapest, Israël, Angleterre et Pays de Galles, Split.

Contacts:

Mascaret Benjamin Grange, Senior Partner Benjamin.grange@mascaret.eu

Soffer Avocats Didier Dudrouilhé, conseiller paralegal didier.dudrouilhe@sofferavocats.com

Logo - https://mma.prnewswire.com/media/2265013/Mascaret_et_Soffer_Logo.jpg

View original content: <https://www.prnewswire.com/fr/communiqués-de-presse/mascaret-et-soffer-avocats-allient-leur-expertise-pour-repondre-aux-nouvelles-realites-des-litiges-complexes-internationaux-301976207.html>

Contact:

Gildas de la Monneraye - +33 (0)6 58 18 78 25

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100097115/100913047> abgerufen werden.